

## Synthèse de la saison de commercialisation 2022 - 2023

Pierre Lebrun, Dominique Florins

### Les productions 2022 belges et européennes

#### En Belgique

Après un sérieux recul en 2021, les superficies dédiées en 2022 en Belgique à la pomme de terre ont regagné 3,5 % pour s'établir à 92.482 ha (source : déclarations régionales PAC). La reprise post-covid des marchés mondiaux de la frite conjuguée aux incertitudes quant à la rentabilité de la betterave et des céréales ont ramené de

l'intérêt pour la pomme de terre dans nos campagnes. Sans pour autant retrouver le niveau des années 2016 à 2020. Fontane confirme sa domination en gagnant 3.500 ha. Challenger, Innovator et Bintje perdent des plumes, au profit des « autres variétés de conservation ».

Figure 1 : Répartition des surfaces belges entre les principales variétés (source : Fiwap/PCA)

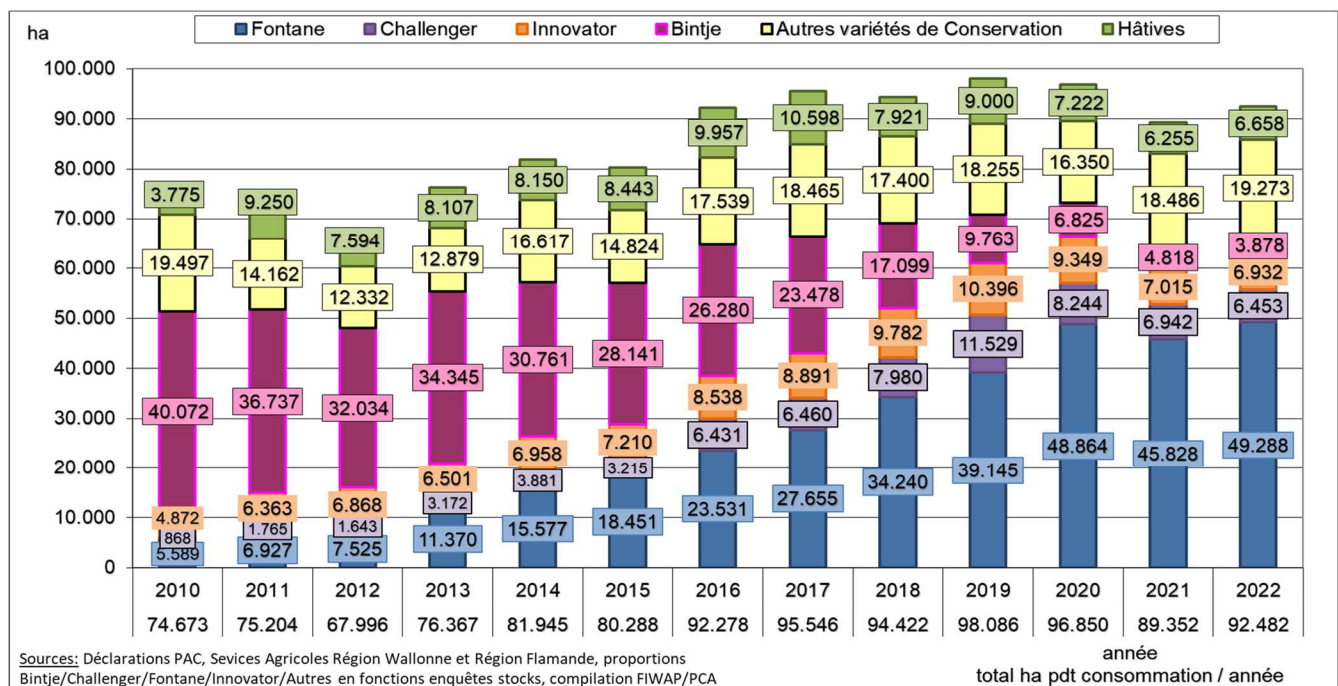


Tableau 1 : Surfaces, rendements et productions en Belgique (selon Fiwap/PCA/Carah/Inagro)

2022	Surfaces (PAC) (ha)	Rendement brut (tonne/ha)	Production (tonnes) (arrondi par 10.000 tonnes)
Hâtives	6.658	38,9	270.000
Fontane	49.288	43,3	2.130.000
Innovator	6.932	41,5	290.000
Challenger	6.453	44,4	290.000
Bintie	3.878	38,8	150.000
Autres	19.273	44,0	850.000
<b>Total / moyenne</b>	<b>92.482 ha</b>	<b>42,9 t/ha</b>	<b>3.970.000 tonnes</b>

Avec un rendement moyen de 42,9 t/ha, la production belge 2022 est évaluée à 3,97 millions de tonnes (voir tableau 1), inférieure aux 3 années précédentes (4,25 à 4,40 Mt). Hormis 2018 (3,47 Mt seulement), c'est la plus basse récolte depuis 2013 (3,66 Mt), année où il y avait 15.000 ha de moins en Belgique... Il s'agit d'une production brute dont il faut encore retirer la tare (très faible – entre 0,8 % et

1,6 % selon les variétés, sauf sur Innovator où elle a été estimée à 3,4 %) et la freinte (pertes de poids en stockage).

Hormis 2018 à nouveau, ce rendement brut est le plus faible de ces 10 dernières années. La sécheresse couplée à la canicule estivale en sont les causes premières. 2022 contribue ainsi à la tendance à la baisse du rendement moyen belge.

**Tableau 2 : Productions de pommes de terre de consommation en Europe (source : Eurostat) :**

Production (1.000 tonnes)	2019	2020	2021	2022	Evolution sur 2021	Evolution sur 3 dernières années
NEPG (4 pays)	30.152	31.356	30.636	<b>29.564</b>	-3,5 %	-3,7 %
EU-15	45.041	46.683	45.144	<b>38.603</b>	-14,5 %	-15,4 %
EU-25	53.462	56.408	53.809	<b>46.195</b>	-14,2 %	-15,3 %
EU-28	56.459	59.473	55.512	<b>47.655</b>	-14,2 %	-16,6 %

Quelle que soit l'échelle considérée, la production européenne 2022 est inférieure aux années précédentes. Le NEPG-4 (= Allemagne, Belgique, France et Pays-Bas) limite la casse avec +/- 29,5 millions de tonnes produites. On remarque que la barre des 30 millions de tonnes est difficile à franchir ces dernières années. Sur une zone plus large

(EU-15 ou EU-28) la baisse est très considérable (de l'ordre de - 15 %). La production s'est fortement réduite en Europe du Sud (-10 à -20 % en Espagne, Portugal et Grèce par rapport à la moyenne de 2019 à 2021) et dans plusieurs pays d'Europe de l'Est ou du Nord (-15 à -35 % en Hongrie, Lituanie, Lettonie, Pologne, Slovaquie et Croatie).

### Qualité et conservation de la récolte belge 2022

La saison de croissance 2022 s'est caractérisée globalement par une sécheresse prolongée accompagnée de plusieurs épisodes caniculaires.

Les plantations **de hâtives** ont pu démarrer vers le 20 mars pour être interrompues début avril et se terminer mi-avril. Les dates moyennes sont plutôt précoces : 31 mars pour Amora, et 07 avril pour Sinora. Le début de saison a rapidement été sec et doux. La moitié des parcelles suivies ont été irriguées. Début juillet et mi-juillet les échantillonnages réalisés par PCA/Inagro ont montré des rendements « normaux », avec 6 t/ha de plus sur les parcelles irriguées par rapport aux parcelles sèches. Puis la sécheresse prolongée a mené au report continu des arrachages pour « laisser grossir ». Début août le rendement moyen en **Amora** s'élevait à 39 t/ha (comparable à la « normale », avec 13 t/ha de plus sous irrigation. **Sinora** a atteint 33 t/ha mi-juillet, puis la croissance a été freinée par la sécheresse pour terminer à 35 t/ha début août - inférieur à la normale (40 t/ha), avec un calibre correct de 79 % de 50 mm+.

En **variétés de conservation**, après une période fraîche et humide début avril les plantations se sont déroulées de manière suivie principalement entre le 10 avril et début mai. Les conditions progressivement plus sèches ont ralenti les levées, avant qu'une période très poussante (retour de pluies fin

mai et températures douces) ne vienne accélérer la croissance. Les cultures ont ainsi pris de l'avance dans leur développement, avant que la sécheresse ne s'installe. La longue période sans pluie s'est prolongée jusqu'à début septembre, avec des épisodes caniculaires exceptionnels (températures record ponctuellement en août). Innovator et Bintje sont entrées précocement en sénescence et ont été fortement affectées dans leur rendement, voire dans leur calibre (Bintje). Le feuillage de Challenger et Fontane (variétés plus tardives) a mieux résisté, et ces variétés ont été capables de reprendre une certaine croissance en septembre (surtout Fontane). Les hautes températures ont entraîné, au retour de pluies en septembre, du rejet modéré en variétés sensibles (Bintje, Markies) mais sans conséquences à grande échelle pour la qualité. Une constante pour toutes les variétés : des PSE qui s'envolent avec des records observés à plus de 500 g/5 kg en Challenger et Fontane. Les pluies en septembre ont heureusement pu faire baisser ces valeurs de 25 à 40 g/5 kg, du moins sur les plantes encore suffisamment actives. Autres constantes : un taux de tare pomme de terre très bas, et une excellente qualité de friture. Ces 3 critères (PSE élevé, faible tare et qualité de friture) favorisant le rendement de transformation en usine.

Les défanages sont intervenus relativement tard en septembre (pour laisser venir encore

quelques kilos). Grâce aux pluies importantes de septembre (80 à 150 mm sur tout le pays) les conditions d'arrachage sont re-devenues très bonnes. La récolte s'est poursuivie facilement et quasiment sans arrêt à partir du 20 septembre mais elle s'est terminée péniblement entre les averses durant la seconde moitié d'octobre.

Les principaux chiffres des variétés de conservation sont repris au tableau 2 et proviennent des suivis de référence réalisés par Fiwap/Carah/PCA/Inagro sur toute la Belgique.

**Tableau 3 : Caractéristiques de la production belge 2022 de variétés de conservation (source : parcelles de référence Fiwap – Carah – PCA - Inagro) :**

	Bintje (15 parcelles)	Fontane (33 parc.)	Challenger (18 parc.)	Innovator (6 parc.)*
Rendement (35 mm +, brut) (t/ha)	36	40	38	30
Rendement min et max (35+, brut) (t/ha)	20 - 50	21 - 65	20 - 57	23 - 33
Calibre (50 mm + sur le 35 mm +) (%)	62	74	54	74
PSE (g/5 kg)	414	440	450	413
Indice brunissement (1)	1,8	1,6	1,6	1,3
Tare pomme de terre (2) (%)	1,6	1,2	0,8	3,4

(1) : 0 à 2,5 = excellent ; 2,5 à 3 = bon ; 3 à 3,5 = moyen ; 3,5 à 4 = médiocre ; > 4 = mauvais.

(2) = pourries, difformes, crevassées, vertes, flottantes

\* situées uniquement en Wallonie.

## Nouvelle forte progression de la transformation belge

L'activité est répartie en forte hausse à l'issue de la crise sanitaire de 2020. La reprise des marchés mondiaux (fast-foods, horeca, retail) a suscité une demande énorme en produits finis qui a permis aux industries belges de retrouver une croissance annuelle moyenne à 2 chiffres. Les statistiques (fournies par Belgapom) manquent pour 2021 (voir tableau ci-dessous), tandis que 2020 avait été pénalisée par la fermeture des marchés pour raisons sanitaires. La comparaison entre 2020 et 2022 est donc un peu forcée, mais elle traduit la dynamique

retrouvée dans la production et l'exportation de produits finis belges.

Les 19 entreprises **belges** ont investi de l'ordre de 300 millions d'euros en 2022, et ont travaillé 6,2 millions de tonnes de pommes de terre, soit 22 % de plus qu'en 2020, pour fabriquer de l'ordre de 30 % de frites surgelées en plus, et de l'ordre de 60 % de frites fraîches en plus. On remarquera aussi l'explosion du marché du flocon, avec plus de 100.000 tonnes utilisées par les usines belges.

**Tableau 4 : Les principaux chiffres de la transformation belge de pomme de terre (source : Belgapom) :**

**ATTENTION : pas de chiffres disponibles pour 2021 !**

	2019	2020	2022	2022 vs 2020
<b>Nombre d'entreprises</b>	19	19	<b>19</b>	Idem
<b>Nombre d'ouvriers</b>	3.866	3.298	<b>4.216</b>	+ 28 %
<b>Nombre d'employés</b>	1.135	881	<b>1.352</b>	+ 53 %
<b>Investissements (€)</b>	289.219.240	248.084.231	<b>300.000.000</b>	+ 21 %
<b>Matière première (tonnes)</b>				
Pommes de terre	5.295.483	5.087.625	<b>6.200.000</b>	+ 22 %
Flocons	5.305	7.003	<b>109.000</b>	+ 1457 %
<b>Produits (tonnes)</b>				
Frites surgelées	2.230.926	2.131.715	<b>2.792.547</b>	+ 31 %
Frites fraîches	230.314	164.230	<b>257.345</b>	+ 57 %
Garnitures, chips, flocons, divers	684.810	671.037	<b>700.000</b>	+ 4 %

## La transformation industrielle ailleurs en Union Européenne

Sur l'année civile 2022, les usines aux **Pays Bas** ont travaillé 3,97 Mt de pommes de terre, en hausse de 4,5 % par rapport à 2021.

La croissance post-Covid reste donc limitée. Les Pays-Bas devraient retrouver des besoins annuels en pomme de terre au-delà de 4

millions de tonnes dès 2023, niveau qu'ils avaient déjà atteint en 2017 et 2018.

En **France**, les usines ont travaillé 1.149.000 tonnes depuis début juillet dernier et jusque fin avril, soit un tonnage en hausse de 4 % (+44.000 tonnes) par rapport à 2021/2022. C'est le plus haut total depuis 6 ans. L'approvisionnement sous contrat représente 74 % des volumes travaillés.

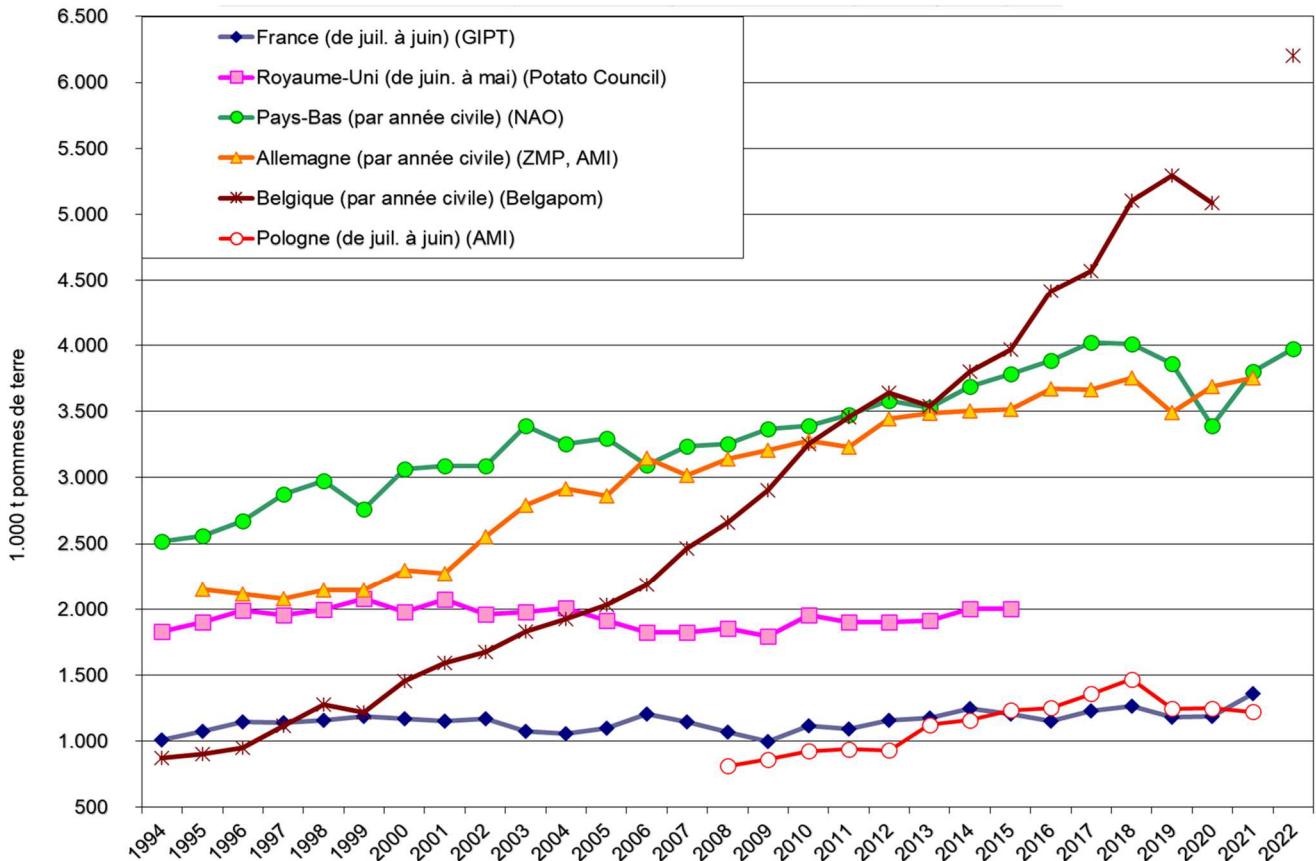
La figure 2 montre également le rebond de la transformation en **Allemagne** dès 2020

malgré le Covid-19, avec 3,75 millions de tonnes utilisées sur l'année civile 2021 (en hausse de 2,5 %). Les chiffres pour 2022 ne sont pas encore connus.

En **Pologne** l'industrie a utilisé de l'ordre de 1,25 Mt annuellement sur les 3 dernières saisons enregistrées (de 2018/2019 à 2020/2021). Les chiffres plus récents ne sont pas disponibles.

Les chiffres **britanniques** ne sont plus disponibles pour les années récentes.

**Figure 2 : Transformation européenne de pomme de terre (sources : GIPT, AHDB, NAO, AMI, ZMP et Belgapom) :**



### Commerce extérieur belge de pomme de terre fraîche (source : Eurostat – hors premiers, plants et pommes de terre féculières) :

Sur l'année civile 2021, **la Belgique introduit 2,23 millions de tonnes de plus qu'elle n'en a expédié hors de ses frontières**. La balance se creuse donc encore, traduisant notre dépendance toujours plus grande aux bassins de production situés hors de nos frontières (principalement France et Allemagne) pour approvisionner nos usines (qui ont consommé 6,2 millions de tonnes en 2022 –

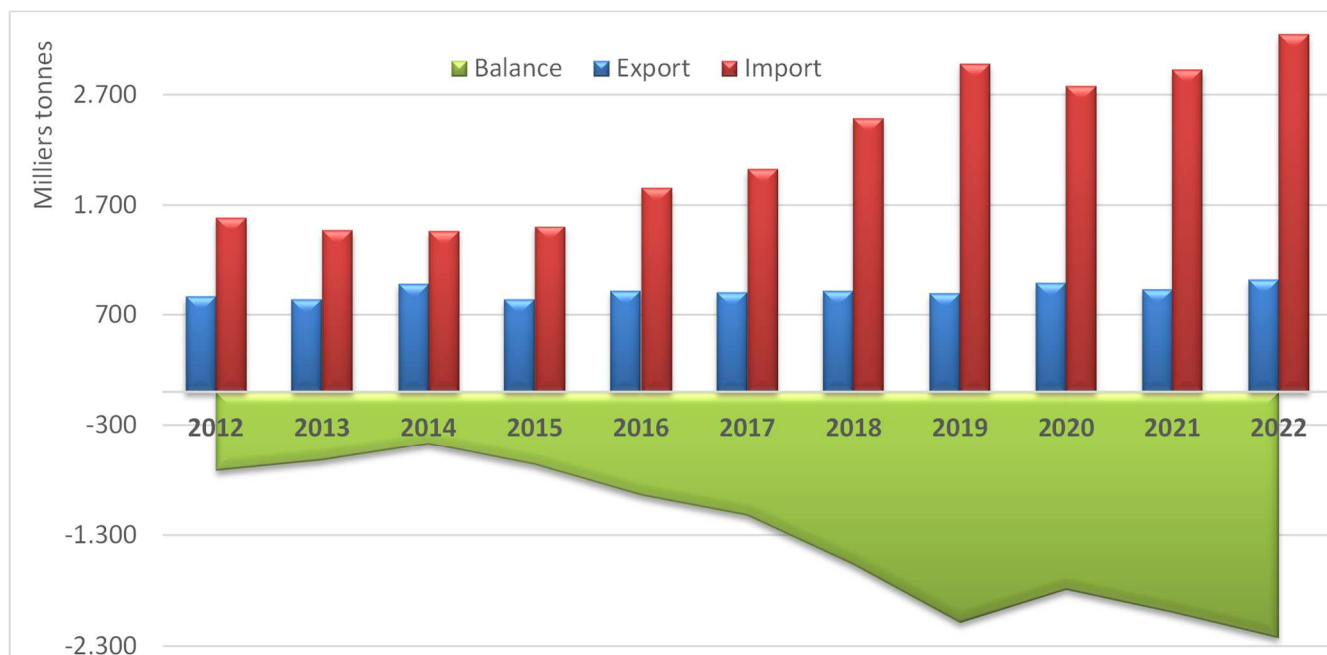
source : Belgapom).

La Belgique semble ainsi avoir introduit pour la 1<sup>ère</sup> fois plus de 3 millions de tonnes de pomme de terre en 1 an (voir tableau 5). Et curieusement, malgré la faiblesse de sa production (de l'ordre de 4 millions de tonnes), notre pays en a aussi expédié plus d'un million de tonnes hors de ses frontières.

**Tableau 5 : Balance commerciale belge (solde « export – import ») de pomme de terre fraîche par année civile (en tonnes) – sources : Eurostat ; compilation : Fiwap :**

Tonnes	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution
<b>Export</b>	916.397	893.401	987.475	928.753	<b>1.018.419</b>	<b>+9,6 %</b>
<b>Import</b>	2.486.413	2.981.312	2.777.904	2.927.665	<b>3.247.057</b>	<b>+10,9 %</b>
<b>Balance</b>	<b>-1.570.015</b>	<b>-2.087.917</b>	<b>-1.790.429</b>	<b>-1.998.912</b>	<b>- 2.228.638</b>	<b>+11,5 %</b>

**Figure 3 : Balance commerciale belge de pomme de terre fraîche par année civile – en tonnes (source : Eurostat ; compilation : Fiwap) :**



En valeur, la balance commerciale belge de pomme de terre fraîche atteint -462 millions d'euros, un chiffre historiquement élevé puisqu'il variait ces 3 dernières années entre - 293 M€ en 2020 et -435 M€ en

2019) intermédiaire entre 2019 (-435 M€) et 2020 (-295 M€). Elle a ainsi quadruplé depuis 2015.

### Commerce extérieur belge de produits transformés (source : Eurostat ; compilation Fiwap) :

En 2022 l'export total de produits transformés belges a maintenu une hausse à 2 chiffres (+11 %), avec **3,438 millions de tonnes de produits finis exportés**, contre 3,108 Mt en 2021 et 2,856 Mt en 2020. Cette augmentation résulte de l'activité de lignes supplémentaires de transformation mises en route en 2022 (par exemple le nouveau site d'Aviko à Poperinge) et du rythme quasi maximal d'utilisation des lignes existantes suite à la demande internationale en frites. Le commerce reste partagé entre les membres de l'Union Européenne (expéditions intra-communautaires) qui concerne 1,84 Mt (soit 53 % du total) et les pays tiers (exportations) (soit 47 % du total).

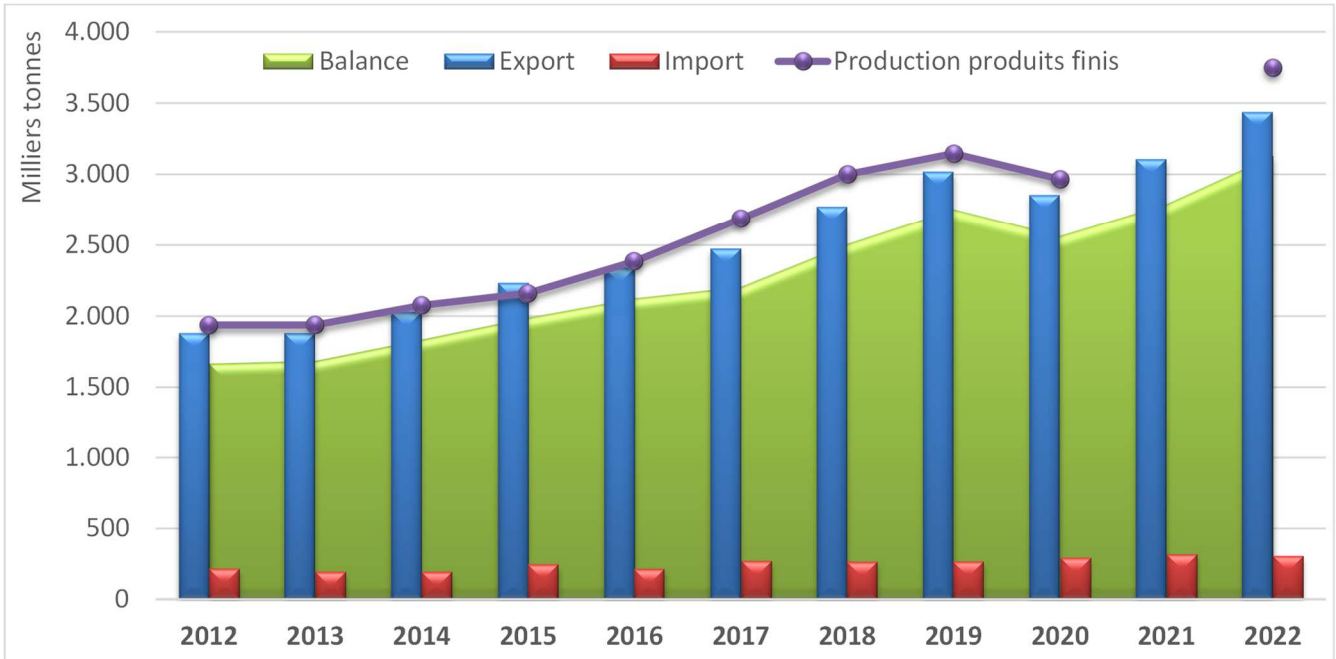
L'introduction de produits finis a atteint 305.000 tonnes, semblable à 2021, de sorte que la balance (en tonnes) s'affiche à 3,13 Mt. C'est la première fois que la barre des 3 Mt de balance export – import est dépassée. Elle était de 2,79 Mt en 2021...

En valeur, la balance belge explose avec un solde positif de l'ordre de 3,75 milliards d'euros ! Cette valeur est due à la hausse des volumes, mais aussi à l'augmentation de la valeur des produits finis. Selon Eurostat, les produits belges se sont exportés (tous marchés confondus) à une valeur moyenne de 720 €/tonne en 2021. Ce prix moyen atteignait 977 €/tonne en 2022 !

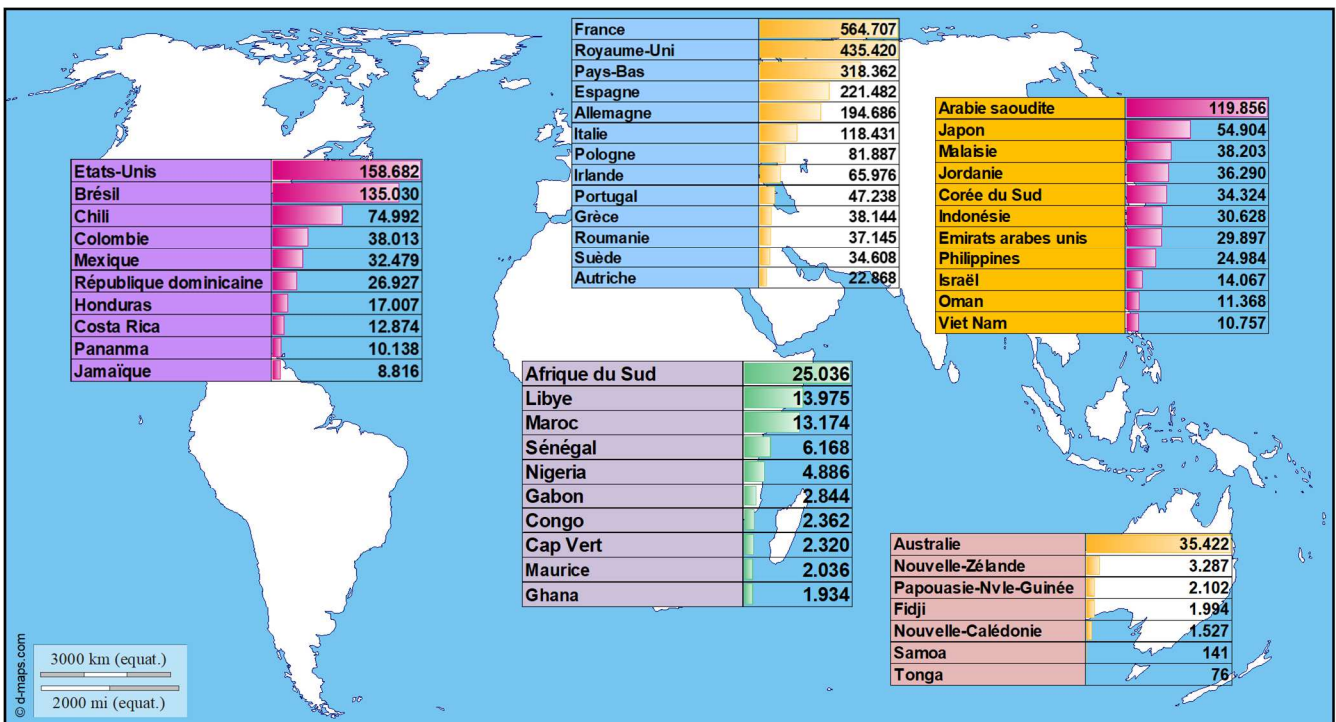
**Tableau 6 : Balance commerciale belge (solde « export – import ») de produits transformés par année civile (en tonnes) – sources : Eurostat ; compilation : Fiwap :**

Tonnes	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution
<b>Export</b>	2.772.466	3.019.486	2.855.599	3.108.066	<b>3.437.707</b>	<b>+10,6 %</b>
<b>Import</b>	263.989	266.021	291.308	315.617	<b>305.499</b>	<b>-3,2 %</b>
<b>Balance</b>	<b>2.508.477</b>	<b>2.753.465</b>	<b>2.564.291</b>	<b>2.792.449</b>	<b>3.132.207</b>	<b>+12,2 %</b>

**Figure 4 : Balance commerciale belge de produits de pomme de terre par année civile – en tonnes (source : Eurostat ; compilation : Fiwap) :**



**Figure 5 : Détail de l'export belge de produits de pomme de terre pour 2022 par continent – en tonnes (source : Eurostat ; compilation : Fiwap) :**

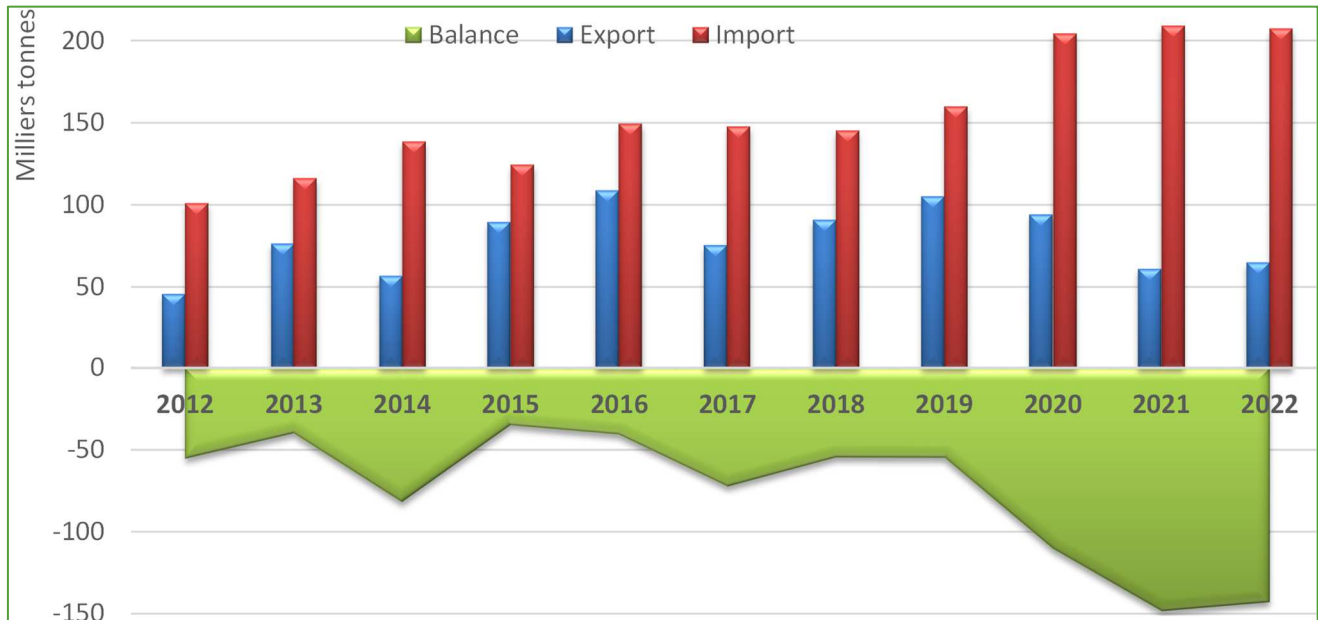


## Commerce extérieur belge de plants de pomme de terre par année civile

La Belgique reste très dépendante de son approvisionnement en plants à l'étranger. En 2022, elle a ainsi « importé » plus de 207.000 tonnes de plants, très comparable à 2021, et « exporté » environ 65.000 tonnes

(idem). La Belgique est ainsi restée importatrice nette de l'ordre de 143.000 tonnes de plants en 2022, soit un déficit de l'ordre de 51 millions d'euros.

**Figure 6 : Balance commerciale belge de plants de pomme de terre par année civile – en tonnes (source : Eurostat ; compilation : Fiwap) :**



## Le marché libre 2022/2023 : le déroulement :

Evolution des stocks (source : enquêtes fiwap/carah/pca/inagro – cpp)

Suite à la progression structurelle de la production belge, il est normal que, pour une date donnée, les stocks totaux soient plus élevés aujourd'hui qu'il y a 5 ou 10 ans. Ils sont évidemment à mettre en parallèle avec les besoins croissants de l'industrie de

transformation. Par contre, l'évolution variétale entraîne des changements majeurs des situations de stocks, avec la présence tard en saison de variétés de longue conservation telles que Fontane, Challenger et Markies, aux dépens de Bintje.

### Fontane :

**Tableau 7 : situation moyenne des stocks belges de Fontane (en tonnes):**

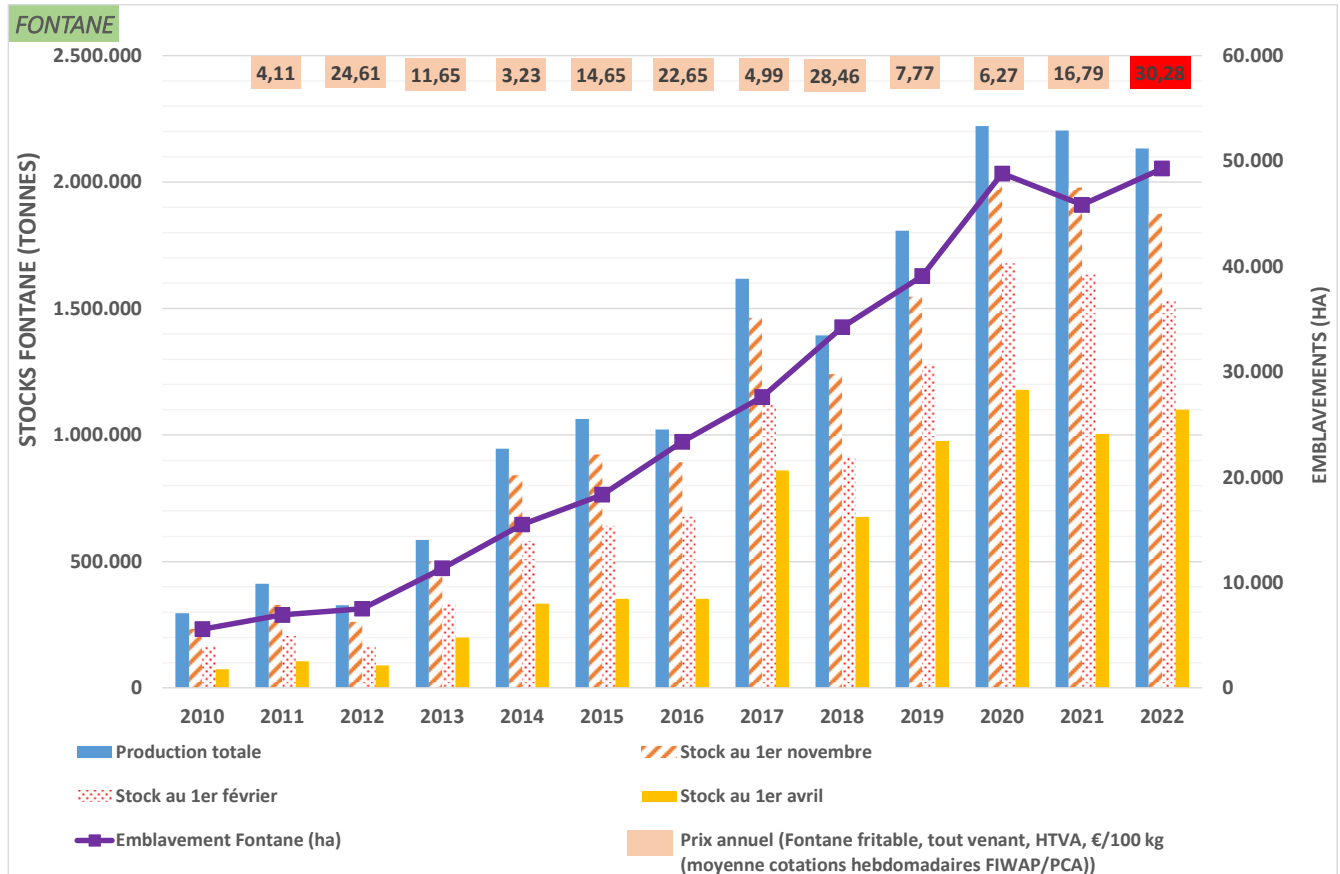
Fontane	Début novembre	Début février	Début avril
Stocks moyens 3 dernières années	1.840.000	1.530.000	1.050.000
<b>Saison 2022-2023</b>	<b>1.874.000</b>	<b>1.530.000</b>	<b>1.100.000</b>

La production initiale belge 2022 a été estimée à 2.130.000 tonnes, inférieure à celle de 2021 (-3,1 %, soit -70.000 tonnes) malgré la hausse des surfaces (+3.500 ha). Plus de 70 % de cette production était sous contrat. Les stocks intermédiaires en novembre, février et avril étaient très semblables à la moyenne des 3 dernières années.

Néanmoins plus de 50 % de cette production était encore en stocks début avril, majoritairement sous contrat (83 % sous

contrat, 17 % en libre). Par rapport aux saisons précédentes, la période mars – avril a dégagé peu de volumes (de l'ordre de 20 % de la production initiale, contre 23 à 29 % les 2 années précédentes). Cette période a sans doute été couverte par davantage de volumes étrangers, tandis que la production nationale était conservée pour la fin de saison.

Figure 7 : Evolution des stocks belges de Fontane :





## Bintje :

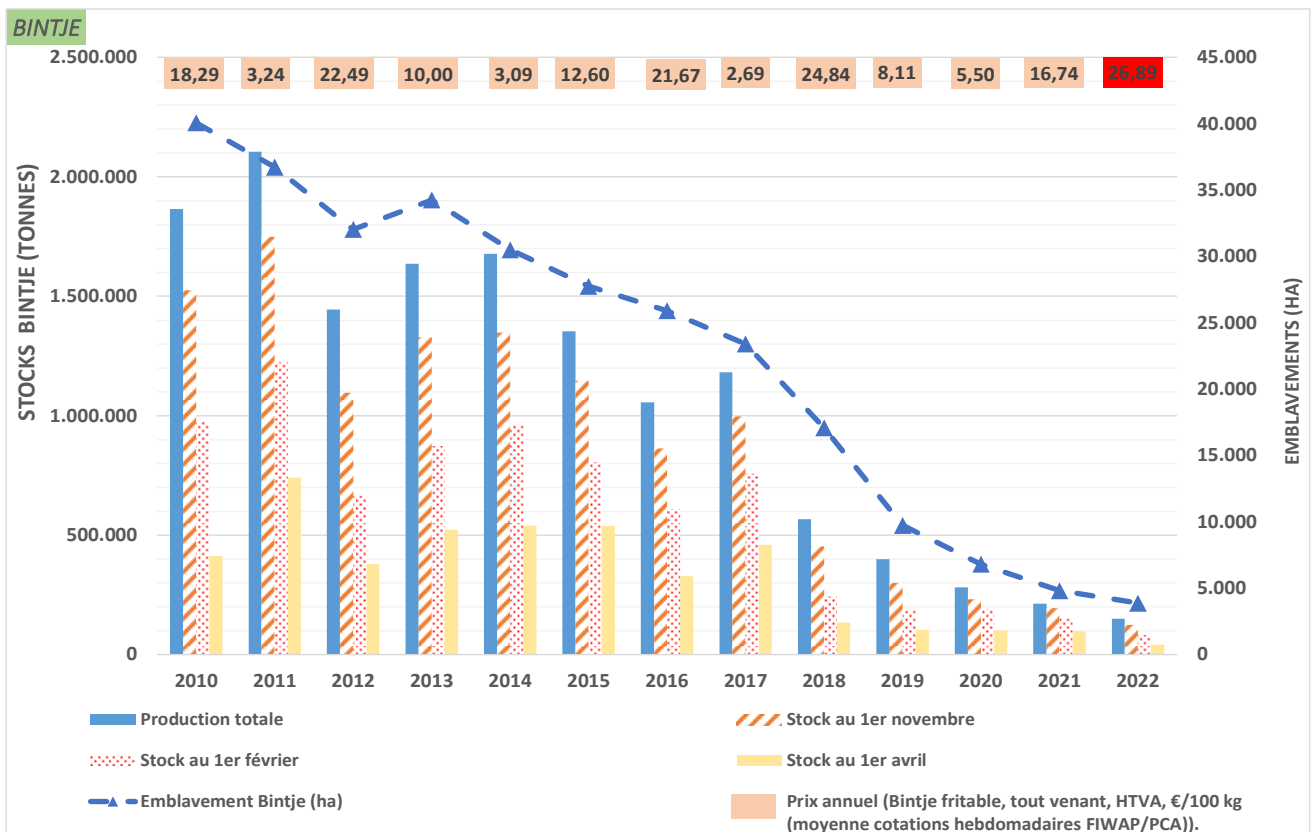
**Tableau 8 : situation moyenne des stocks belges de Bintje (en tonnes) :**

Bintje	Début novembre	Début février	Début avril
Stocks moyens 3 dernières années	240.000	180.000	100.000
<b>Saison 2022-2023</b>	<b>120.000</b>	<b>80.000</b>	<b>40.000</b>

En 2022, la Belgique n'a plus produit que 150.000 tonnes de Bintje, contre 280.000 en 2020. Environ 60 % de ce volume était sous contrat, proportion qui varie bon an mal entre 55 et 70 % ces dernières années. La production 2022 a été écoulee à raison de 17 % sortie champ, et 28 % sur novembre à janvier inclus. Au 1<sup>er</sup> février, les stocks étaient donc proportionnellement encore importants. La période février/mars a été beaucoup plus active avec 27 % dégagés, de sorte qu'il ne restait plus que 29 % de la production initiale en stocks au

1<sup>er</sup> avril. Même pour les frites fraîches d'autres variétés sont de plus en plus appréciées en fin de saison (Markies, Agria, voire Fontane). Il faut donc s'attendre à ce que la Bintje produite en Belgique soit progressivement dégagée plus tôt que par le passé, d'autant que les « nouveaux » anti-germinatifs sont plus complexes et plus chers à l'usage.

**Figure 8 : Evolution des stocks belges de Bintje :**



## Autres variétés de conservation :

Il s'agit principalement des variétés Innovator, Challenger, Markies et Royal pour l'industrie de la frite, mais aussi des variétés à chips et des variétés pour le marché du frais.

**Tableau 9 : situation moyenne des stocks belges de variétés autres que Bintje et Fontane (en tonnes) :**

Variétés autres que Bintje et Fontane	Début novembre	Début février	Début avril
Stocks moyens 3 dernières années	1.150.000	820.000	540.000
<b>Saison 2022-2023</b>	<b>1.050.000</b>	<b>820.000</b>	<b>590.000</b>

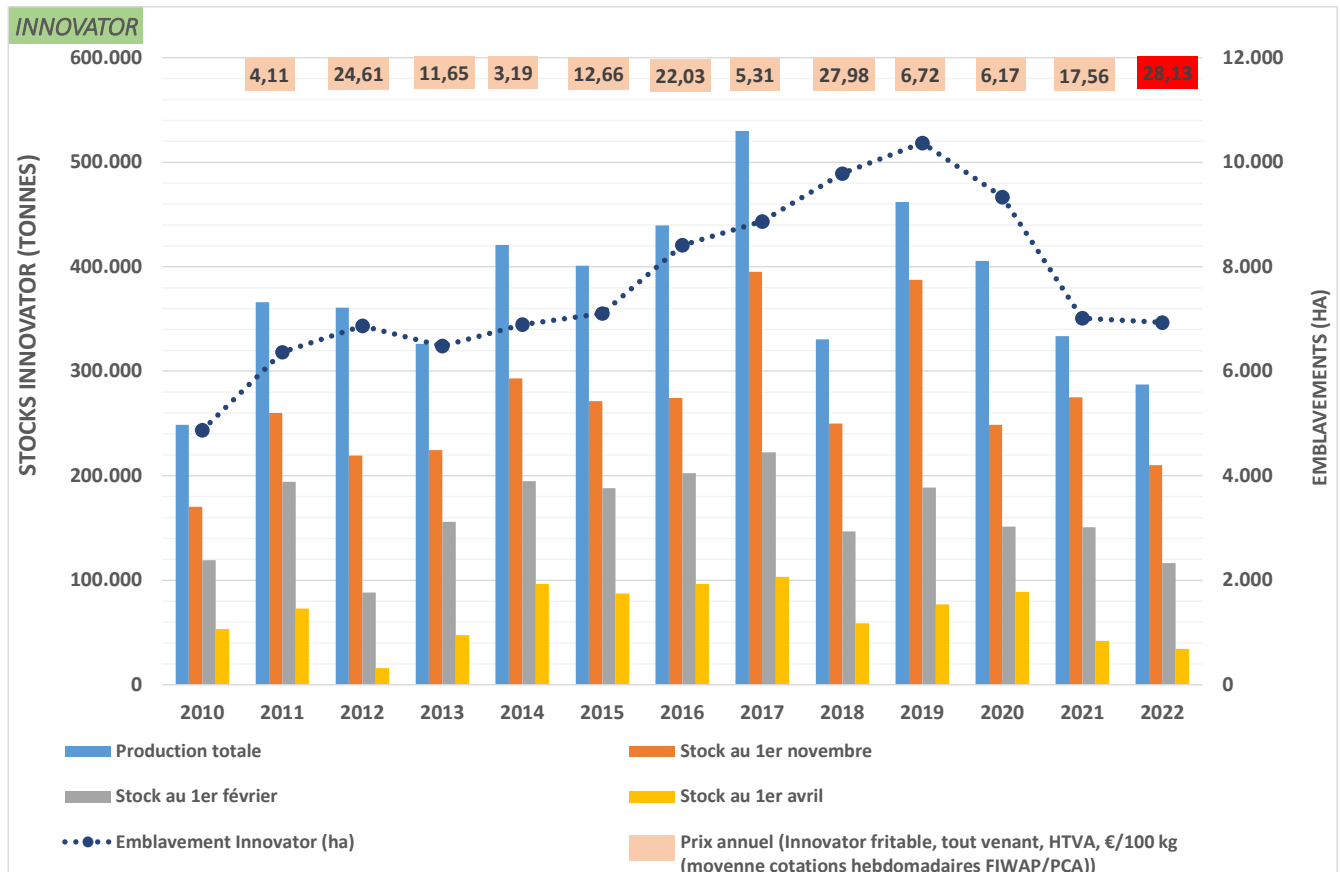
La production initiale 2022 estimée à 1.420.000 tonnes tend à se stabiliser ces dernières années (1,55 Mt en 2021 ; 1,54 Mt en 2020). Elle est essentiellement contractée (à 75 – 85 %) vu la spécificité de certaines variétés (marché du frais, chips...). Ces variétés semblent avoir été dégagées plus lentement

que la normale puisqu'à partir d'un stock initial plus faible que les 3 dernières années, les stocks estimés début février étaient identiques, tandis que les stocks début avril semblaient plus élevés que la

moyenne des 3 dernières saisons.

Début avril, les stocks ne représentaient néanmoins que 35 % de la production initiale. Dans ce groupe de variétés figurent les variétés pour le marché du frais qui sont essentiellement dégagées avant avril. Par contre les variétés fritables e longue conservation telles qu'Agria, Markies... sont de plus en plus réservées à la fin de saison.

**Figures 9 et 10 : Evolution des stocks belges d'Innovator (ci-dessous) et de Challenger (en p.26) :**



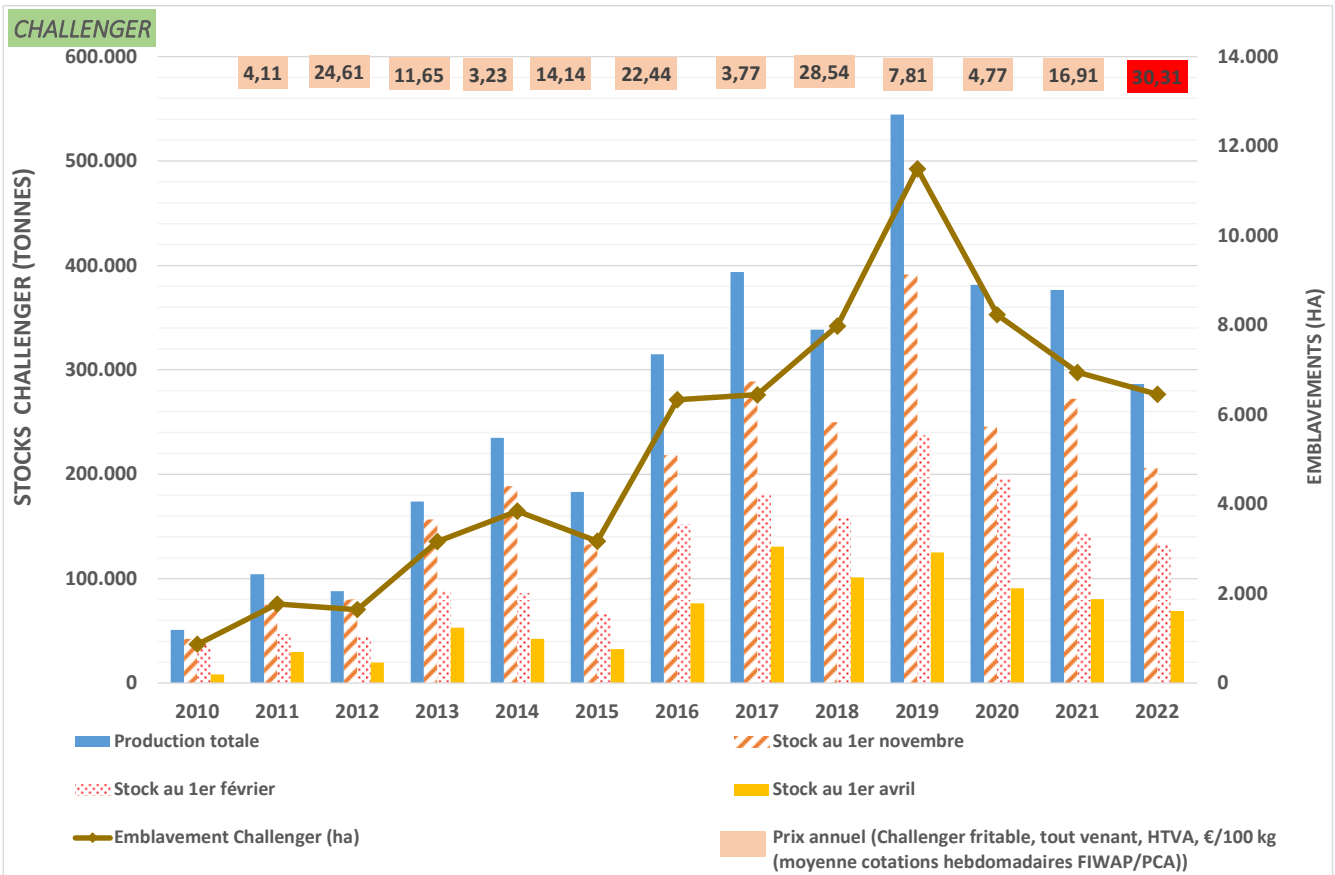
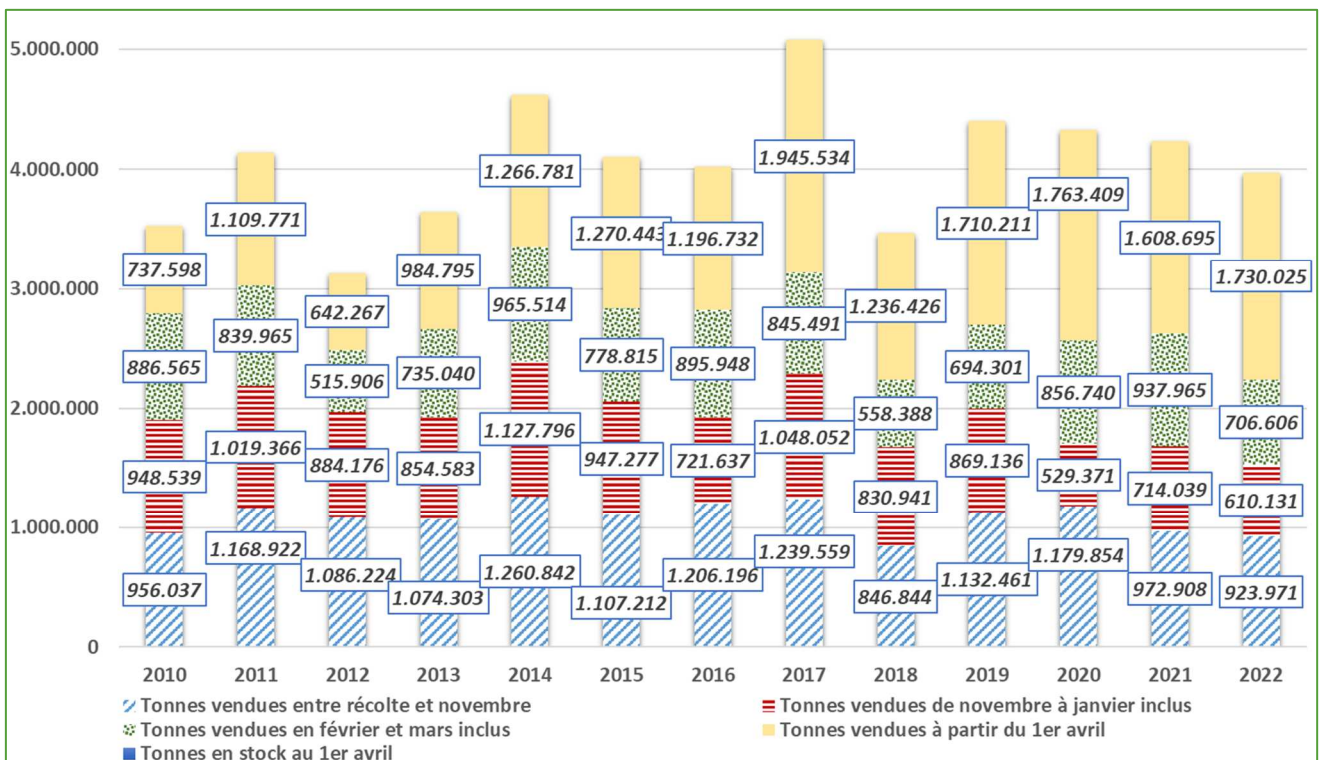


Figure 11 : Ecoulement de la production belge de pomme de terre de consommation – hâtives comprises – Sources : Enquête Stocks : Fiwap, Carah, Inagro/PCA ; Compilation Fiwap



Pour l'ensemble de la production belge de pomme de terre de consommation :

La période de conservation 2022/2023, aura été en permanence tendue : sur le plan technique, la maîtrise de la germination aura été plus compliquée que 2021/2022, mais plus simple que 2020/2021. La relative

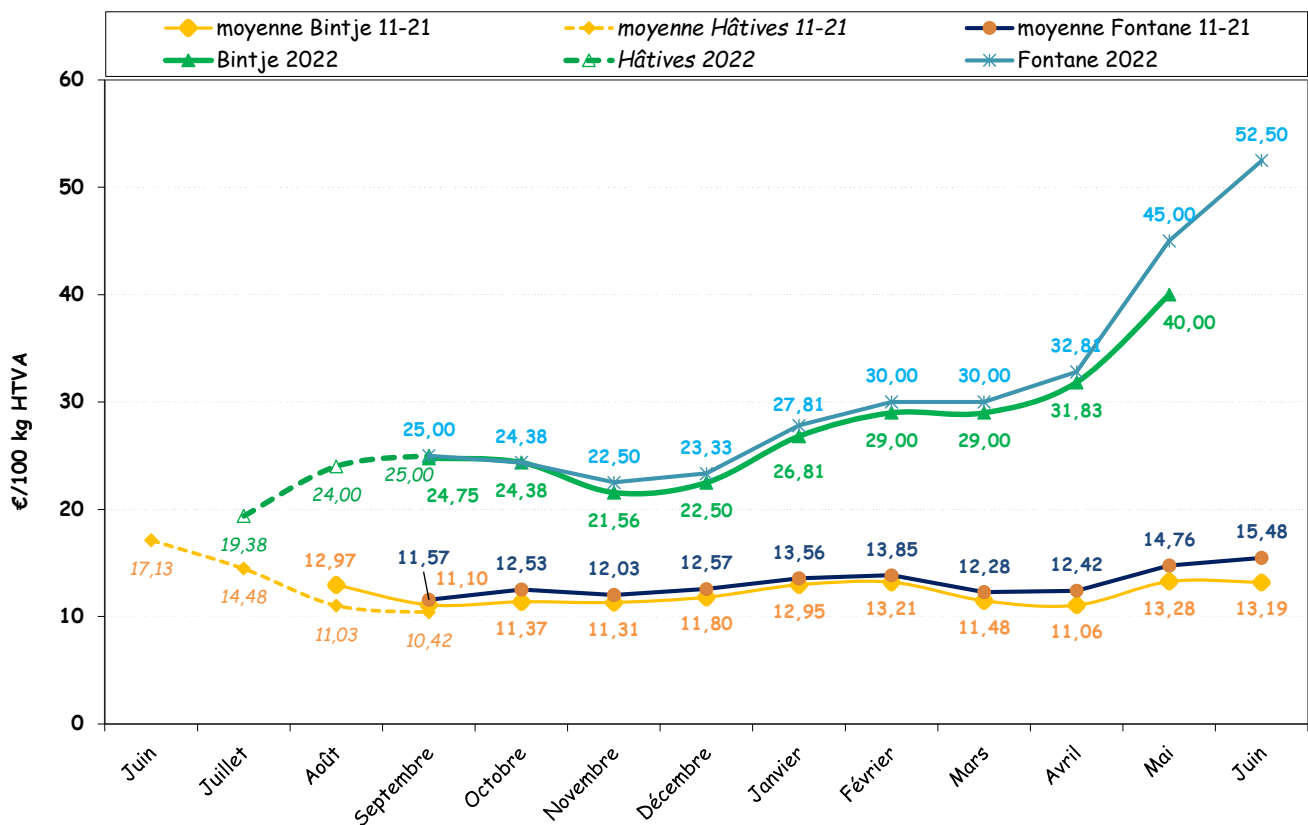
faiblesse de la production en Belgique, France et Allemagne aura incité les acheteurs à utiliser tous les kilos et à valoriser au maximum les volumes sous contrat. Il est probable que des volumes conséquents ont

été achetés aux Pays-Bas (où les rendements 2020 ont été clairement supérieurs aux rendements belges et français) pour pallier les faibles productions belges. Les volumes dégagés en départ champ et en cours d'hiver ont été plutôt élevés. Par contre la période de février – mars semble avoir dégagé des volumes anormalement faibles.

On estimait les stocks belges au 1<sup>er</sup> avril à 1,73 million de tonnes, le volume le plus élevé de ces 5 dernières saisons. Ce stock ne permettra pas de rallier la nouvelle saison, vu le retard de plantation des hâtives chez nous et en Allemagne. La part libre de ce stock total était particulièrement faible (à peine 290.000 tonnes), ce qui explique la bataille entre acheteurs et la forte hausse des prix en mai.

## Evolution des PRIX

**Figure 12 : Evolution des cours de hâtives, de Bintje et de Fontane 2022 - 2023 (source : Fiwap/PCA) :**



**Hâtives 2022 :** les premières cotations sont sorties fin juin (semaine 26) dans une ambiance de (très) bons rendements potentiels dans tous les types de pomme de terre. Le commerce a démarré à 25 €/q puis les cotations ont baissé (jusqu'à 17,50 €/q) avant de se stabiliser et de remonter au fur et à mesure que la sécheresse s'est installée. Le niveau de 25,00 €/q a été retrouvé en 2<sup>ème</sup> semaine d'août pour se prolonger jusqu'à fin septembre. Les variétés se sont succédé traditionnellement : Première, Amora, Anosta, Felsina, Miranda, Sinora... Peu de hâtives ont été arrachées en juillet (rendements et calibres insuffisants). La récolte a démarré à grande échelle début août, avec des rendements corrects en parcelles irriguées (+/- 40 t/ha), et plutôt

faibles (30 à 35 t/ha) en parcelles sèches. L'essentiel des volumes étant produit sous contrat, le marché libre est resté soutenu, avec une offre faible face à une demande bien présente, et des cours facilement maintenus.

**Septembre - octobre :** Les cotations des variétés de conservation ont seulement démarré en semaine 37 (mi-septembre) sur base des cours des hâtives, autour de 25,00 €/q sur un marché toujours tendu par la perspective de baisse de production de l'ordre de 7 à 11 % sur la zone NEPG (Allemagne, Pays-Bas, France et Belgique). Avec la mise en route des arrachages en seconde moitié de septembre, l'offre s'est élargie mais la demande industrielle est restée bien active, toujours dans un contexte

de risque de pénurie de pommes de terre pour l'ensemble de la saison. Les nombreuses incertitudes liées à l'activité industrielle (fourniture de gaz) et l'explosion des coûts à travers toute la filière ont rendu toutefois les acheteurs prudents sur le moyen et long terme.

**Novembre – décembre :** L'importance de l'offre (renforcée ponctuellement par des lots de mauvaise conservation) a finalement fait baisser légèrement les cours vers 20,00 - 22,50 €/q à partir de début novembre, tandis qu'une demande (assez théorique) a persisté à 25,00 €/q pour livraison après Nouvel-An (et jusqu'en mars 2023...), rencontrant peu de succès compte tenu des coûts très élevés attendus en conservation. Innovator a bénéficié en permanence de meilleurs prix que les autres variétés de conservation, soit de l'ordre de 23,00 à 26,00 €/q. L'approche de la signature des contrats 2023/2024 (dont les prix sont sortis fin novembre en hausse de 30 à 40 % ! selon les périodes de livraison) a joué aussi son rôle : le marché libre ne devait pas décourager le producteur, qui était appelé à maintenir (voire à augmenter) ses surfaces en 2023. Les marchés se sont (r)animés en toute fin d'année civile lorsque quelques acheteurs sont revenus plus franchement à l'achat, pour faire progresser les cours vers 25,00 €/q.

**Janvier – février :** Ce niveau de prix s'est rapidement confirmé début janvier, avec une offre toujours limitée voire insuffisante. La hausse s'est ainsi poursuivie tout au long du mois pour atteindre 30,00 €/q en semaine 05, un prix « seuil » qui a déclenché une offre considérable. Industrie et négoce ont ainsi pu couvrir leurs besoins pour plusieurs semaines / mois, et les acheteurs se sont progressivement retirés du marché en seconde partie de février. Le niveau de prix n'a toutefois pas changé, restant à 30,00 €/q en Fontane et Challenger, et à peine plus pour Innovator (30,00 à 31,00 €/q). Les prix de Bintje sont restés plus variables selon le calibre et la qualité de cuisson (entre 27,50 et 30,50 €/q). L'enquête des stocks menée début février (Fiwap/Carah/Inagro/PCA) a confirmé les (très) faibles volumes libres encore disponibles. L'activité industrielle est restée très intense, tandis que l'export en

frais vers l'Europe du Sud et de l'Est était très actif et constituait une vraie concurrence pour l'industrie de transformation.

Sur les marchés du frais, les variétés à chair ferme ont renforcé leur niveau de prix à 32,00 – 35,00 €/q entre fin décembre et fin février, tandis que les variétés à chair tendre ont progressé pour atteindre 30,00 – 33,00 €/q suite à la concurrence entre marché intérieur et export, voire industrie pour les lots dont le PSE et la fritabilité sont suffisants. Les qualités non lavables se négocient à prix plus bas (23,00 – 26,00 €/q) et sont orientées vers les marchés d'export moins exigeants (Europe de l'Est).

**Mars – avril :** peu de transactions, faible offre et demande peu pressée tout au long de mars. Les cours sont restés inchangés à 30,00 €/q pendant 10 semaines (entre début février et début avril) avec peu de commerce pour livraison immédiate, et quelques volumes achetés pour livraison retardée (fin avril). L'export vers le Sud a continuellement payé des prix concurrentiels en qualité fritable. Plusieurs acheteurs sont revenus activement en semaine 15 (mi-avril) dans un contexte de retard de plantation des hâtives. Les cours ont rapidement grimpé vers 35,00 €/q fin avril, la hausse étant soutenue par le retard confirmé des hâtives, la météo défavorable à l'implantation des variétés de conservation, la faiblesse des productions méditerranéennes et... la toujours très bonne activité industrielle.

**Mai – juin :** la hausse s'est poursuivie de manière ininterrompue en mai : 40,00 €/q au début du mois, puis 50,00 €/q en semaine 21 et jusque début juin en Fontane ou Challenger pour l'industrie. Le commerce de chips, et les éplucheurs pratiquent des prix supérieurs (55,00 à 60,00 €/q en semaine 22, en Fontane, Markies ou Agria) tant les marchandises deviennent rares. Les plannings d'usine sont revus pour juillet / août (fermeture de lignes, congés annuels) afin d'intégrer le retard de plantation et de croissance des hâtives dont l'arrivée en volumes conséquents n'est pas attendue avant fin juillet (hormis quelques volumes allemands issus de la première partie des plantations en Rhénanie fin mars).

## Quelle rentabilité pour la récolte 2022 ?

Les enquêtes menées en cours de saison de conservation par la Fiwap, le PCA/Inagro et le Carah ont permis d'estimer la part de la production belge valorisée sous contrat, et d'évaluer l'écoulement progressif des stocks dans les 3 principales variétés que sont Fontane, Challenger et Bintje. Sur ces bases, il est possible de calculer un prix moyen de vente pondéré par les prix des contrats et par les périodes de vente.

Fontane :

**Tableau 10 : prix moyen de vente de Fontane entre 2017-2018 et 2022-2023 (prix de vente pondéré par les proportions contrats/marché libre et par les périodes de vente) :**

Saison	Proportion de Fontane		Prix sur marché libre <sup>(1)</sup> (€/100 kg hors TVA)		Prix en contrat <sup>(2)</sup> (€/100 kg hors TVA)		Prix moyen effectif (€/100 kg hors TVA) <sup>(3)</sup>
	Marché libre	Contratée	Moyenne arithmétique	Moyenne pondérée par volumes et périodes de vente	Moyenne arithmétique	Moyenne pondérée par volumes et périodes de vente	
2017/2018	44 %	56 %	4,56	5,43	12,72	13,47	8,98
2018/2019	26 %	74 %	28,59	28,58	11,37	12,47	16,02
2019/2020	35 %	65 %	9,53	7,27	13,57	14,51	12,15
2020/2021	27 %	73 %	5,78	7,69	13,59	14,73	11,48
2021/2022	32 %	68 %	16,30	17,64	13,16	14,45	14,17
<b>2022/2023</b>	<b>29 %</b>	<b>71 %</b>	<b>30,33</b>	<b>31,15</b>	<b>15,94</b>	<b>17,58</b>	<b>20,27</b>
<b>Moyenne 3 saisons précédentes</b>	<b>31 %</b>	<b>69 %</b>	<b>10,54</b>	<b>10,87</b>	<b>13,44</b>	<b>14,56</b>	<b>12,60</b>

(1) : Fontane, frittale, 35 mm +, vrac, départ, min. 360 g/5 kg de PSE, min 60 % de 50 mm +, chargé sur camion, hors TVA.

(2) : hors primes et réfections.

(3) : prix moyen pondéré par les volumes (rythme des ventes en cours de saison) et par la proportion contrats/marché libre

(4) : absence de cotation libre entre mi-mars et fin mai (12 semaines). Hypothèse de prix de vente moyen sur juin à 3,00 €/q. Tous les contrats honorés malgré la crise. Toutes les tonnes trouvant finalement acheteur.

En appliquant le mode de calcul appliqué aux années antérieures, en tenant compte des proportions respectives entre le marché libre et les contrats, et des périodes de vente, **la Fontane belge a été valorisée en moyenne à 20,27 €/100 kg hors TVA pendant la saison 2022/2023**. C'est plus de 7,50 €/q de mieux que la moyenne des 3 dernières années. Dans ce calcul, on a tenu compte d'une valeur prospective de vente en juin à 50,00 €/q.

Le rendement brut 2022 de Fontane a été évalué à 43,3 t/ha brut, soit 42,8 t/ha net sous l'hypothèse d'une tare moyenne de 1,2 % (sans compter la freinte...). Calcul théorique :

- Une parcelle valorisée à 40 t/ha sous contrat et le solde en libre dégage une recette brute de  $(400 \times 17,58) + (28 \times 31,15) = 7.900 \text{ €/ha}$  (hors primes éventuelles de qualité) ;

- Si le volume contracté est de 35 t/ha, la recette brute devient  $(350 \times 17,58) + (78 \times 31,15) = 8.580 \text{ €/ha}$  (hors primes éventuelles de qualité).

Le coût de production et de conservation pour la récolte 2022 a été estimé par le PCA à plus de 8.600 €/ha en situation « moyenne », mais les écarts entre situations particulières sont énormes, compte tenu de la fluctuation inédite du prix des intrants ces 2 dernières années (principalement engrais et énergie). Le calcul théorique fait ici démontre une nouvelle fois que ce sont les sur-tonnes (tonnage vendu au-delà du volume contracté) qui peuvent apporter un réel bénéfice. Avec un rendement aussi modéré que l'an dernier (43 t/ha), il valait mieux avoir une moindre couverture sous contrat pour bénéficier plus largement du marché libre. Mais qui pouvait le savoir lors de la signature des contrats début 2022 ?

## Challenger :

**Tableau 11 : prix moyen de vente de Challenger entre 2017-2018 et 2022-2023 (prix de vente pondéré par les proportions contrats/marché libre et par les périodes de vente) :**

Saison	Proportion de Challenger		Prix sur marché libre <sup>(1)</sup> (€/100 kg hors TVA)		Prix en contrat <sup>(2)</sup> (€/100 kg hors TVA)		Prix moyen effectif (€/100 kg hors TVA) <sup>(3)</sup>
	Marché libre	Contractée	Moyenne arithmétique	Moyenne pondérée par volumes et périodes de vente	Moyenne arithmétique	Moyenne pondérée par volumes et périodes de vente	
2017/2018	36 %	64 %	3,70	3,59	12,50	12,18	9,33
2018/2019	28 %	72 %	28,57	27,78	11,40	11,61	16,20
2019/2020 <sup>(4)</sup>	43 %	57 %	9,54	9,14	13,71	13,23	11,92
2020/2021	23 %	77 %	5,36	6,08	13,74	13,21	11,81
2021/2022	35 %	65 %	16,74	15,92	13,22	12,63	14,45
<b>2022/2023</b>	<b>27 %</b>	<b>73 %</b>	<b>30,33</b>	<b>33,14</b>	<b>16,02</b>	<b>15,43</b>	<b>18,60</b>
<b>Moyenne 3 saisons précédentes</b>	<b>34 %</b>	<b>66 %</b>	<b>10,55</b>	<b>10,38</b>	<b>13,56</b>	<b>13,02</b>	<b>12,73</b>

(1) : Challenger, fritable, 35 mm +, vrac, départ, min. 360 g/5 kg de PSE, min 60 % de 50 mm +, chargé sur camion, hors TVA.

(2) : hors primes et réfections.

(3) : prix moyen pondéré par les volumes (rythme des ventes en cours de saison) et par la proportion contrats/marché libre

(4) : absence de cotation libre entre mi-mars et fin mai (12 semaines). Hypothèse de prix de vente moyen sur juin à 3,00 €/q. Tous les contrats honorés malgré la crise. Toutes les tonnes trouvant finalement acheteur.

En appliquant le mode de calcul appliqué aux années antérieures, en tenant compte des proportions respectives entre le marché libre et les contrats, et des périodes de vente, **la Challenger belge a été valorisée en moyenne à 18,60 €/100 kg hors TVA pendant la saison 2022/2023**. C'est mieux que toutes les années récentes, Dans ce calcul, on a considéré les ventes libres sur juin 2022 à 50,00 €/q.

Challenger fait à nouveau moins bien que Fontane (plus de 1,50 €/q de différence), principalement en raison de contrats à plus court terme en moyenne (23 % de la production 2022 de Challenger a fait l'objet de contrats livrés entre novembre et février, pour seulement 10 % en Fontane ; tandis que 43 % de la production de Fontane est contractée pour livraison à partir d'avril, à

des prix plus élevés). Challenger profite donc moins des prix de contrat de mai – juin, ce qui réduit sa valorisation moyenne.

Le rendement brut 2022 de Challenger a été évalué à 44,4 t/ha brut, soit 43,7 t/ha net sous l'hypothèse d'une tare moyenne de 1,6 % (sans compter la freinte...):

- Une parcelle valorisée à 40 t/ha sous contrat et le solde en libre dégage une recette brute moyenne de  $(400 \times 15,43) + (37 \times 33,14) = \mathbf{7.400 \text{ €/ha}}$  (hors primes éventuelles de qualité) ;
- Pour une contractualisation à 35 t/ha, la recette brute atteint  $(350 \times 15,43) + (87 \times 33,14) = \mathbf{8.284 \text{ €/ha}}$ .

Ces recettes couvrent à peine le coût de production et de conservation moyen tel qu'établi par le PCA. Mais les situations individuelles sont très variables.

Bintje :

**Tableau 12 : prix moyen de vente de Bintje entre 2017-2018 et 2022-2023 (prix de vente pondéré par les proportions contrats/marché libre et par les périodes de vente) :**

Saison	Proportion de Bintje		Prix sur marché libre <sup>(1)</sup> (€/100 kg hors TVA)		Prix en contrat <sup>(2)</sup> (€/100 kg hors TVA)		Prix moyen effectif (€/100 kg hors TVA) <sup>(3)</sup>
	Marché libre	Contractée	Moyenne arithmétique	Moyenne pondérée par volumes et périodes de vente	Moyenne arithmétique	Moyenne pondérée par volumes et périodes de vente	
2017/2018	47 %	53 %	2,67	2,37	11,88	12,14	7,00
2018/2019	34 %	66 %	25,17	24,76	11,73	10,70	15,79
2019/2020 <sup>(4)</sup>	36 %	64 %	9,77	9,19	12,77	12,60	11,69
2020/2021	31 %	69 %	6,26	6,88	13,60	14,32	11,32
2021/2022	44 %	56 %	17,35	18,68	13,13	14,73	14,99
<b>2022/2023</b>	<b>39 %</b>	<b>61 %</b>	<b>27,73</b>	<b>27,01</b>	<b>16,14</b>	<b>16,88</b>	<b>20,54</b>
<b>Moyenne 3 saisons précédentes</b>	<u>37 %</u>	<u>63 %</u>	<u>11,13</u>	<u>11,58</u>	<u>13,17</u>	<u>13,88</u>	<u>12,67</u>

(1) : Bintje, fritable, 35 mm +, vrac, départ, min. 360 g/5 kg de PSE, min 60 % de 50 mm +, chargé sur camion, hors TVA.

(2) : hors primes et réfections.

(3) : prix moyen pondéré par les volumes (rythme des ventes en cours de saison) et par la proportion contrats/marché libre  
 (4) : absence de cotation libre entre mi-mars et fin mai (12 semaines). Hypothèse de prix de vente moyen sur juin à 3,00 €/q. Tous les contrats honorés malgré la crise. Toutes les tonnes trouvant finalement acheteur.

En appliquant le mode de calcul appliqué aux années antérieures, en tenant compte des proportions respectives entre le marché libre et les contrats, et des périodes de vente, **la Bintje industrielle a été valorisée en moyenne à 20,54 €/100 kg hors TVA pendant la saison 2022/2023** (hors primes et réfections éventuelles). C'est un tout petit peu mieux que Fontane, et presque 2,00 €/q de mieux que Challenger.

Bintje occupe principalement le « marché de niche » des frites fraîches. Bintje présente le prix moyen sous contrat le plus élevé, mais la proportion contractée pour fin de saison est bien plus faible (23 %) qu'en Fontane (43 %). Bintje est aussi moins contractée que Fontane et Challenger, elle a ainsi pu bénéficier davantage du marché libre. Par contre elle reste pénalisée par son plus faible rendement.

Sur base d'un rendement brut de 38,8 t/ha et d'une tare de 1,8 % (sans compter la freinte...) le rendement net vendu est estimé 38,1 t/ha. Dans l'hypothèse d'un contrat à 35 t/ha, la recette brute s'élève à  $(350 \times 16,88) + (31 \times 27,01) = 6.745$  €/ha. A raison de 30 t/ha, la recette brute s'établit à 7.250 €/ha.





## Autres variétés :

Pour ces variétés (Innovator, Markies, Royal...) le suivi chiffré n'est pas aussi complet que pour Bintje, Fontane et Challenger. **Innovator** a une nouvelle fois été pénalisée par la sécheresse et la canicule qui ont limité son rendement brut 2022 à moins de 41,5 t/ha. De plus elle a tendance à être déstockée en moyenne de plus en plus tôt, de sorte qu'elle amortit moins les coûts fixes de conservation.



Pour les autres variétés (hors Fontane, Challenger, Bintje et Innovator donc), l'enquête des stocks a montré qu'il restait dans les hangars au 1<sup>er</sup> avril environ 57 % de la production initiale, un chiffre qui tend à augmenter au fil des années. À côté des variétés du marché du frais qui sont généralement dégagées pour avril au plus tard, les variétés « tardives » telles que Markies, Royal, Agria... prennent plus de place dans la production belge et sont destinées à couvrir les besoins tardifs des marchés (mai à juillet) en étant stockées avec ou sans réfrigération. Il est difficile de caractériser la rentabilité de ces diverses variétés, mais tout comme pour Fontane, Challenger, Bintje et Innovator le rendement à peine correct et la variabilité des coûts de production ne mènent sans doute pas à des résultats financiers excellents hormis pour les producteurs qui auraient valorisé essentiellement sur le marché libre.

## Conclusions

La production 2022 s'est caractérisée par des rendements moyens à nouveau limités par la sécheresse et la canicule, et à nouveau très hétérogènes entre sous-régions, voire entre parcelles d'une même exploitation. Des valeurs allant du simple au plus que double ont été observées dans toutes les variétés principales. La qualité était généralement (très) bonne, avec une tare pomme de terre particulièrement faible. La conservation s'est correctement déroulée, la germination a été mieux maîtrisée que ce que l'on craignait en début de saison.

La relative faible production dans toute l'Europe, couplée au développement à nouveau intense de la transformation industrielle a rapidement défini un niveau élevé de prix sur les marchés libres dès la période de récolte. Tous les éléments se sont ensuite conjugués pour mener les cours à un niveau inédit : la pénurie de pomme de terre locale en Europe du Sud et de l'Est, la faible disponibilité et les prix élevés des primeurs méditerranéennes, le retard de plantation des hâtives en Allemagne et en Belgique, les reports successifs des plantations des variétés de conservation, la sécheresse naissante fin mai – début juin, la boulimie desu-

sines à frites... L'exportation pour les marchés du frais vers le Sud (Espagne, Italie, Portugal) et l'Est s'est poursuivie jusque début juin et a constitué ainsi une concurrence réelle pour les usines sur le gros calibre de qualité fritable (Agria, Markies, Fontane...). La demande (pour frites surgelées mais aussi pour frites fraîches) est restée intense afin de faire la jonction entre la vieille récolte et l'arrivée des hâtives. Tous les records de prix ont ainsi été battus, la saison se terminant au-delà de 50,00 €/q...

Concernant les contrats, ils ont été généralement enlevés à temps et à heure. Leur rentabilité n'est pas exceptionnelle étant donné leur signature début 2022, sans intégrer l'inflation à 2 chiffres que le coût de production 2022 a subi par la suite. L'industrie l'a bien compris, et a sécurisé autant que possible les surfaces 2023 en augmentant les prix des contrats 2023 de 40 % ! A nouveau du jamais vu...

Globalement pour la saison qui se termine, les situations financières pour les producteurs sont sans doute très diverses. En cas de bon rendement (45 t/ha et plus) avec relativement peu de contrat (moins de 40 t/ha) et des ventes sur le marché libre en fin de saison, le résultat financier peut être (très)

bon. A l'opposé, si la production a à peine couvert les volumes contractés, la rentabilité est faible, voire négative, étant donné la hausse du coût de production en 2022. Globalement, nos calculs estiment les prix moyens de vente entre 18,60 et 20,54 €/q selon les variétés. Face à ces chiffres, chacun se positionnera par rapport à son coût de production, à son mode de valorisation (contrat ou marché libre) et à son moment de livraison ou de vente.

Mais une chose est certaine : le monde a changé depuis 2 ans et la pomme de terre nécessite des capitaux toujours plus élevés, accompagnés de risques renforcés par l'instabilité géopolitique mondiale et le changement climatique. Elle continue néanmoins à tirer son épingle du jeu parmi les grandes cultures de notre pays.